

Plan d'action en environnement | 2011-2015

Les actions de l'arrondissement
et les gestes que je peux poser



Mot du conseil d'arrondissement

L'environnement, nous sommes tous d'accord pour le protéger et nous en avons beaucoup parlé. Aujourd'hui, il est grand temps de passer à l'action, ou plutôt aux actions.

Il est indéniable que pour améliorer la qualité de vie à Montréal-Nord et plus largement la santé de notre planète, nous devons tenir compte de l'impact environnemental qui résulte de nos actions.

Forts de ce constat, nous sommes fiers de vous présenter le Plan d'action en environnement de l'arrondissement de Montréal-Nord. Pour faire de Montréal une ville durable, les actions de notre arrondissement s'inscrivent dans les orientations du plan stratégique dont s'est dotée la Ville de Montréal.

La Ville de Montréal a déterminé cinq secteurs prioritaires, soit l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'amélioration des milieux de vie résidentiels, la gestion durable des ressources, l'adoption de bonnes pratiques de développement durable et la protection de la biodiversité dans les milieux naturels et les espaces verts.

Cette brochure vous présente les 76 actions environnementales que votre conseil d'arrondissement s'engage à réaliser au cours des prochaines années. Pour y arriver, nous avons besoin de l'appui de vous tous : concitoyens, partenaires communautaires et d'affaires, et employés de l'arrondissement.

Ce plan d'action environnementale se veut un outil de référence pour celles et ceux qui partagent la vision d'un arrondissement qui se développe dans le respect de l'environnement. Mais plus encore, il se veut un outil participatif en suggérant diverses actions que tous et toutes peuvent poser dans leur vie quotidienne. Ainsi, pour chaque orientation, la page de droite présente les actions que le conseil d'arrondissement a entérinées et la page de gauche propose des pistes d'actions citoyennes qui bonifient le plan de l'arrondissement.

Nous voulons faire grandir l'arrondissement en respectant l'environnement. C'est la seule façon d'agir pour garantir l'amélioration de la qualité de vie de tous ceux qui vivent à Montréal-Nord.

Pour nous, pour vous, pour eux... les générations futures, suivez-nous, c'est le temps de passer aux actions! Chaque petit geste s'ajoute aux autres pour donner un grand résultat.



Jean-Marc Gibeau
Conseiller de la Ville



Clementina
Teti-Tomassi
Conseillère de la Ville



Gilles Deguire
Maire d'arrondissement



Monica Ricourt
Conseillère d'arrondissement

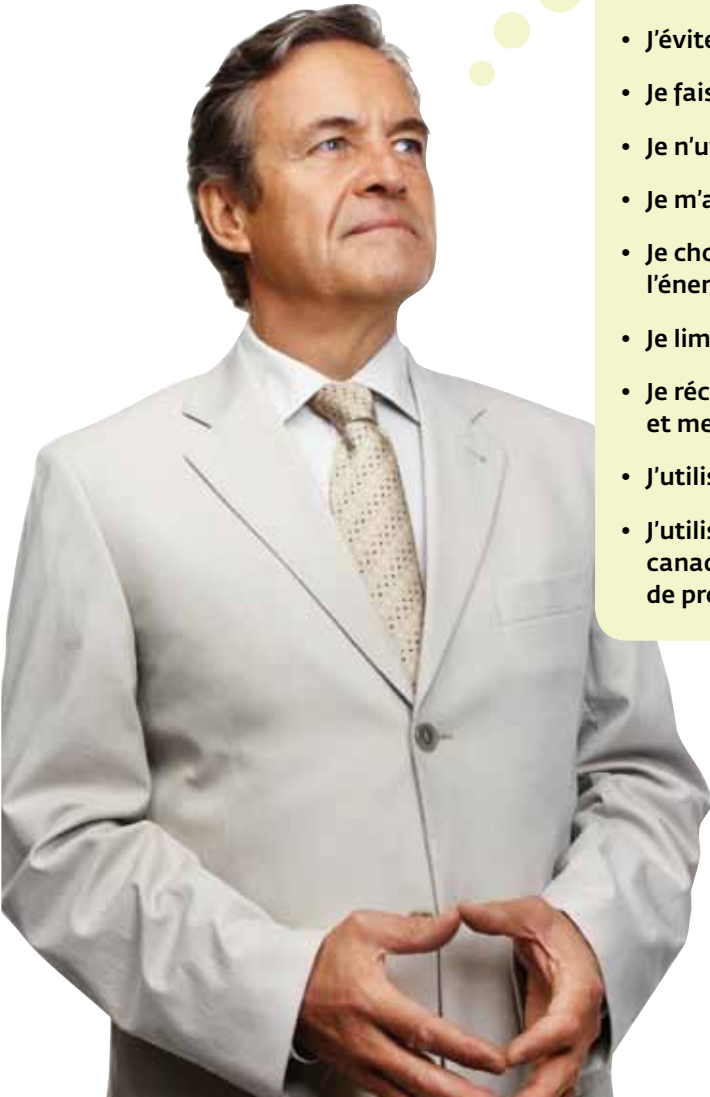


Chantal Rossi
Conseillère d'arrondissement

Actions citoyennes

ORIENTATION I

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE
LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



- Je m'abonne à Communauto.
- Je vérifie la cote de consommation de carburant d'un véhicule avant d'en faire l'achat.
- J'évite la marche au ralenti.
- Je fais entretenir mon véhicule régulièrement.
- Je n'utilise pas de démarreur à distance.
- Je m'assure que mes pneus sont toujours gonflés.
- Je choisis une huile à moteur qui porte la mention Économise l'énergie.
- Je limite mon usage de la climatisation.
- Je récupère mes huiles à moteur, mes filtres, mes vieux pneus et mes batteries d'automobile.
- J'utilise des appareils électriques.
- J'utilise un foyer au bois conforme aux normes de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) ou à celles de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (USEPA).

Actions proposées par l'arrondissement de Montréal-Nord

Objectif 1 Contribuer à réduire de 30 % par rapport à 1990 les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020

Promouvoir les nouveaux services de transport

- 1 Élaboration d'une campagne de promotion des nouveaux modes de transport collectif disponibles dans l'arrondissement : train et SRB.
- 2 Implantation de stations d'auto partage (type Communauto).

Mettre en pratique les stratégies d'aménagement urbain en matière de transport collectif

- 3 Aménagement de type TOD (orienté sur le transport collectif) au moment de la mise en place des gares du train de l'Est et du Service Rapide par Bus (SRB).
- 4 Intégration d'un plan de transport collectif dans le processus de mise en place de projets résidentiels importants.

Adopter et mettre en œuvre une politique de transport actif

- 5 Aménagement de sentiers urbains pour la marche.
- 6 Aménagement sécuritaire du déplacement piétonnier, particulièrement sur les voies collectrices et dans les parcs industriels.
- 7 Mise en place de stations de location de vélos sur le territoire de l'arrondissement (BIXI).
- 8 Aménagement de stationnements incitatifs pour les vélos.
- 9 Création d'aires de repos le long des sentiers et des pistes cyclables.
- 10 Développement du réseau cyclable pour relier les divers secteurs de l'arrondissement et les arrondissements avoisinants.

- 11 Aménagement de pistes cyclables pour les trajets maison-travail sur le modèle des voies réservées pour le transport collectif.
- 12 Création d'un événement annuel « Fête des vélos » afin de promouvoir auprès des jeunes le vélo comme mode de déplacement et le respect de l'environnement.
- 13 Implantation de la journée « Mon école à pied et à vélo ».

Réduire la marche au ralenti des moteurs de véhicules arrêtés

- 14 Réalisation d'une campagne interne.
- 15 Campagne de sensibilisation auprès de la population.

Augmenter la performance environnementale du parc de véhicules conventionnels de l'arrondissement

- 16 Acquisition de véhicules éco énergétiques, de type hybride ou électriques.

Objectif 2 Contribuer à atteindre, à Montréal, le standard pancanadien en matière de concentration de particules fines dans l'air ambiant (30 microgrammes par mètre cube) d'ici 2020

Réduire l'utilisation du chauffage au bois en milieu urbain

- 17 Campagne d'information auprès des citoyens nord-montréalais quant aux effets sur la santé du chauffage au bois.

Réduire l'utilisation du mazout dans le chauffage des bâtiments municipaux

- 18 Élimination graduelle du mazout léger pour le chauffage des bâtiments municipaux.

Actions citoyennes

ORIENTATION II

ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

- Je participe aux corvées nettoyage de mon quartier.
- J'organise une vente-débarras.
- Je participe aux fêtes des voisins, aux activités culturelles et sportives de mon quartier.
- Je respecte les horaires des collectes (ordures, matières recyclables, etc.)
- Je respecte les limites de vitesse.
- J'adopte une conduite sécuritaire, calme et préventive.
- J'utilise des produits de nettoyage écologiques.



Actions proposées par l'arrondissement de Montréal-Nord

Objectif 3 Contribuer à réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année

Inciter à un développement résidentiel abordable, sain, écologique et adapté aux besoins des familles

- 19 Soutien aux constructeurs privés, publics et communautaires afin d'offrir des produits résidentiels répondant aux attentes des familles.

Aménager des quartiers durables

- 20 Mise en œuvre, à l'intérieur des grands projets résidentiels, d'un milieu de vie complet et diversifié pour ce qui est de la variété de logements, des espaces verts, des commerces, des services, des équipements collectifs adaptés et accessibles pour tous les types de ménages.
- 21 Mise en place d'un marché public saisonnier offrant des produits frais.

Soutenir des projets sociaux et communautaires

- 22 Soutien accru au développement social (services et locaux communautaires).

Apaiser la circulation

- 23 Réduction de la vitesse autorisée dans les secteurs résidentiels.
- 24 Mise en place de mesures de ralentissement dans certains secteurs ciblés (zones scolaires et parcs).

Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur

- 25 Poursuite des projets pour combattre les îlots de chaleur.

Développer les jardins communautaires

- 26 Ajout de jardins communautaires de manière à offrir ce service aux citoyens de l'est et de l'ouest de l'arrondissement.

Assurer la répartition équilibrée des parcs, des places publiques et des espaces verts dans tous les secteurs de Montréal-Nord

- 27 Création d'une place publique devant la bibliothèque Charleroi.
- 28 Recensement de nos espaces verts et des terrains susceptibles de le devenir.
- 29 Création de nouveaux espaces verts.
- 30 Mise en valeur des espaces riverains communautaires existants.

Améliorer la sécurité des parcs et espaces verts de Montréal-Nord

- 31 Proposition d'aménagements sécuritaires dans les parcs et espaces verts.

Bonification de la vie culturelle de proximité

- 32 Élaboration d'une programmation d'animation culturelle pour les places publiques.
- 33 Amélioration des services culturels dans le secteur ouest de l'arrondissement.

Encourager la construction de toits écoresponsables

- 34 Adoption d'un règlement sur la couleur des toits plats (blanc ou gris).
- 35 Sensibilisation des nouveaux promoteurs à construire des toits verts (aménagement paysager ou culture maraîchère).

Favoriser l'implantation d'habitation faunique

- 36 Plantation d'arbres ou d'arbustes fournissant de la nourriture à la faune utile (exemple : oiseaux).
- 37 Intervention pour faire respecter la réglementation quant à l'interdiction de l'usage des pesticides.

Actions citoyennes

ORIENTATION III

PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES



- Je participe aux collectes environnementales que m'offre mon arrondissement soit celles des matières recyclables, des résidus verts, des sapins de Noël, des RDD (résidus domestiques dangereux).
- J'achète des produits fabriqués de matières recyclées (essuie-tout, mouchoirs, etc.)
- J'utilise un sac réutilisable lorsque que je fais mes emplettes.
- J'arrose la pelouse le soir, une fois par semaine seulement.
- J'utilise un seau avec une brosse pour laver mon véhicule.
- J'opte pour une douche brève plutôt qu'un bain.
- J'évite l'achat de produits suremballés.
- J'économise l'énergie :
 - Je baisse la température de quelques degrés quand je quitte la maison.
 - J'éteins les lumières dans les pièces où il n'y a personne.
 - Je débranche les appareils électroniques que j'utilise peu.
 - J'utilise l'eau froide pour la lessive.
 - Je suspends mes vêtements dehors au lieu d'utiliser la sècheuse.
 - J'opte pour des appareils électroniques et électroménagers certifiés « Energy Star ».

Actions proposées par l'arrondissement de Montréal-Nord

Objectif 4 Contribuer à réduire de 15% par rapport à l'an 2000 la production d'eau potable d'ici 2015

Mettre en place un programme de sensibilisation en vue d'économiser l'eau potable et de réduire le gaspillage

- 38 Élaboration d'une campagne de promotion, auprès des citoyens, sur les manières d'économiser l'eau potable.
- 39 Réglementation sur l'arrosage des pelouses.

Objectif 5 Améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau

- 40 Adoption d'un règlement favorisant le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie (nouveaux projets).
- 41 Prévention et correction des raccordements inversés contaminant le réseau d'égout pluvial.

Objectif 6 Récupérer 80% des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des objets encombrants d'ici 2019, comme le prévoit le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

Implanter un écoquartier

- 42 Mise en place d'un programme éco-quartier en collaboration avec un organisme de l'arrondissement.

Implanter un écocentre spécialisé dans les matériaux de construction

- 43 Proposition à l'agglomération de sites situés dans l'arrondissement de Montréal-Nord afin d'y implanter un écocentre spécialisé dans le réemploi des matériaux de construction récupérés.

Promouvoir la valorisation et le réemploi des résidus de CRD (construction, rénovation et démolition)

- 44 Sensibilisation des propriétaires et des entrepreneurs, au moment de la délivrance de permis.
- 45 Révision du cadre réglementaire.

Promouvoir des actions en vue de réduire les déchets domestiques et d'encourager le réemploi

- 46 Valorisation de l'herbicyclage et du compostage domestique.

Promouvoir le réemploi

- 47 Mise à jour d'un bottin d'entreprises locales de réemploi.
- 48 Actions ayant pour effet d'accroître l'intérêt pour le réemploi de meubles, vêtements et articles usagés en bon état.

Augmenter la performance de la collecte sélective

- 49 Distribution de bacs roulants en remplacement des sacs transparents.

Planter la collecte à trois voies

- 50 Ajout de la collecte des matières compostables à celles des matières recyclables et des résidus ultimes.
- 51 Révision de la réglementation en conformité avec le cadre réglementaire du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal (PDGMR).

Tenir des événements écoresponsables dans l'arrondissement

- 52 Utilisation de pichets d'eau plutôt que de petites bouteilles d'eau.
- 53 Publication d'un guide de bonnes pratiques pour la tenue d'événements écoresponsables.

Actions citoyennes

ORIENTATION IV

ADOPTER DE BONNES PRATIQUES
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS
LES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS

- Pour aller au bureau ou à l'école, je pense à la marche, au vélo, au transport en commun ou au covoiturage.
- Au bureau et à la maison, j'utilise du papier d'ordinateur fait à 100 % de fibres recyclées.
- J'utilise aussi le verso de mes feuilles de papier.
- Je n'imprime que les documents nécessaires.
- J'imprime recto verso.
- J'organise des événements écoresponsables, (pichet d'eau, vaisselle et couverts réutilisables).
- Je bois l'eau du robinet, Montréal produit une eau d'excellente qualité. La fabrication des bouteilles d'eau, l'embouteillage et le transport requièrent beaucoup d'énergie, notamment le pétrole.
- J'utilise des contenants recyclables plutôt que de la pellicule de plastique pour ma boîte à lunch. J'évite l'achat de produits individuels, par exemple, je transfère la portion de yogourt dont j'ai besoin seulement.



Actions proposées par l'arrondissement de Montréal-Nord

Objectif 7 Contribuer à faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres d'ici 2020

Former les employés de l'arrondissement aux bonnes pratiques environnementales

- 54 Rédaction, diffusion et mise à jour d'un programme d'actions environnementales destiné aux employés nord-montréalais.

Améliorer la performance environnementale de l'organisation municipale

- 55 Consolidation du processus d'achat de biens et de services privilégiant les produits durables.
- 56 Amélioration du programme actuel de récupération des matières recyclables.
- 57 Implantation du programme d'efficacité énergétique pour tous les édifices municipaux.
- 58 Adoption d'une directive de réduction du papier pour l'ensemble des activités de l'arrondissement.
- 59 Poursuite de la mise à niveau des systèmes de filtration et de distribution automatique de chlore dans les bassins d'eau de l'arrondissement.

Objectif 8 Contribuer à augmenter de 30 % par rapport à 2010 le nombre de certifications environnementales ou d'adhésions à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020

Adopter un système de gestion, une réglementation ou une politique qui permet d'obtenir des certifications LEED intégrant des notions de développement durable

- 60 Soutien de projets de construction LEED (système nord-américain de standardisation de bâtiments à haute qualité environnementale).

Actions citoyennes

ORIENTATION V

AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ
DANS LES MILIEUX NATURELS ET LES ESPACES VERTS



- J'utilise du compost plutôt que des produits chimiques.
- Je coupe le gazon à 8 cm du sol.
- Je pratique l'herbicyclage (je laisse le gazon coupé au sol).
- Je place des copeaux de bois autour des plantes pour aider à retenir l'humidité.
- J'opte pour des aménagements écologiques plutôt que de planter du gazon.
- Je plante les bonnes essences d'arbres.
- Je favorise les produits de la région quand je fais l'épicerie.
- Durant la saison des récoltes, j'en profite pour manger des produits locaux.

Objectif 9 Contribuer à améliorer les infrastructures vertes à Montréal en augmentant le couvert végétal de 20 à 25 % par rapport à 2007 d'ici 2025

- 61 Mise à jour de l'inventaire des arbres urbains (publics et privés) sur le territoire de l'arrondissement.
- 62 Détermination des zones de protection et d'amélioration du couvert végétal.
- 63 Adoption d'un programme municipal de plantation d'arbres sur le domaine privé et dans les cours d'école.
- 64 Information aux promoteurs de l'importance de respecter la réglementation sur la protection et la conservation des arbres au moment de la mise en chantier d'un projet de construction.
- 65 Mise à jour de la réglementation générale sur la préservation des arbres.

Actions proposées par l'arrondissement de Montréal-Nord

Rappeler les objectifs du Plan d'action en environnement

- 66 Diffusion des progrès en publiant les résultats atteints par tous les moyens mis à notre disposition.
- 67 Orchestration d'une campagne interne et externe sur les 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation).

Investir dans la formation, la sensibilisation et l'information de la population et des organismes

- 68 Organisation de conférences sur différentes thématiques environnementales pour les citoyens et les employés (dîners-conférences).
- 69 Organisation d'une journée porte ouverte sur le thème de l'environnement, comprenant la visite de diverses installations (écoquartier). Journée écologique annuelle pour la tenue de plusieurs activités.
- 70 Diffusion d'information environnementale et d'idées innovatrices reliées aux bonnes pratiques environnementales.
- 71 Bonification de la chronique environnementale du bulletin municipal InfoNord.
- 72 Mise à jour régulière et amélioration du site Internet et de Facebook pour informer sur les enjeux environnementaux.
- 73 Publication de guides des pratiques éco-responsables pour les citoyens.
- 74 Publication des actions environnementales réalisées par l'arrondissement à l'intention de nos partenaires.

Associer les citoyens, les partenaires socioéconomiques, les élus et le personnel de l'arrondissement à l'atteinte des objectifs en matière de politique environnementale

- 75 Intégration d'un prix environnemental annuel, à l'occasion d'un événement.
- 76 Attribution d'un certificat honorifique aux citoyens et aux employés qui se démarquent en s'impliquant pour la cause environnementale de manière plus exceptionnelle.